

CLASSES A HORAIRES AMENAGES

DANSE

CHAD collège

Filière S2TMD lycée

ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

LIVRET D'INFORMATION

PROCEDURES INSCRIPTION 2024

SOMMAIRE

Présentation	p. 3
Etablissements partenaires	p. 4
Cursus et planning	p. 4
CHAD Collège	p. 4
Filière S2TMD Lycée	p. 5
Modalités d'inscription	p. 6
Calendrier	p. 7

PRESENTATION

Emanant d'un partenariat fort entre la Direction Académique de l'Éducation Nationale et la Cité des Arts, Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier Méditerranée Métropole, les classes à horaires aménagés offre un parcours d'études idéal aux enfants souhaitant consacrer plus de temps à leur pratique artistique. Ces classes sont ouvertes à tous les élèves domiciliés dans la Métropole (pour les classes collège).

La dérogation de secteur est accordée de droit aux enfants admis en classe à horaires aménagés et la Cité des Arts applique la gratuité du parcours pour ces élèves.

L'aménagement horaire en Danse est possible de la 6^{ème} à la Terminale.

Le principe des aménagements d'horaires permet de disposer d'un grand volume horaire en journée, favorisant la pratique journalière et collective de cette discipline. Les équipes pédagogiques partenaires de la Cité des Arts et de l'Éducation Nationale travaillent en concertation pour veiller à la cohérence du projet, tant sur le plan des complémentarités pédagogiques que sur celles des projets de diffusion.

Ces classes ont pour objectifs de permettre l'acquisition des compétences et connaissances nécessaires à la poursuite ultérieure d'études artistiques chorégraphiques dans l'enseignement supérieur ou dans le milieu préprofessionnel.

Collège : De la 6^e à la 3^e, tout en suivant une scolarité identique à celle des autres établissements scolaires, les élèves reçoivent une formation artistique complète combinant les études générales et le cursus danse.

Lycée : de la 2^{nde} à la Terminale, la filière lycée s'adressent à des élèves motivés, ayant une pratique significative de la danse classique ou de la danse contemporaine avec un potentiel et des acquis nécessaires. La 2^{nde} de cette filière est une 2^{nde} Générale - option « culture et pratique de la danse » et débouche sur une 1^{ère} S2TMD ou une 1^{ère} Générale.

Ce cursus leur permet de recevoir une double formation artistique et générale de haut niveau, dans des conditions leur garantissant les meilleures chances de réussite et d'épanouissement grâce à un emploi du temps adapté au Lycée Clémenceau et à la Cité des Arts.

Outre l'apport artistique et créatif lié à un tel parcours, cette formation développe l'exigence, l'engagement, la rigueur et permet d'acquérir de grandes capacités d'écoute, de créativité et d'autonomie.

« Les classes à horaires aménagés danse offrent à des élèves motivés par cette activité la possibilité de recevoir, en complémentarité avec leur formation générale scolaire, une formation dans le domaine de la danse dans des conditions leur garantissant les meilleures chances d'épanouissement. (...) La danse, comme les autres arts, participe à la construction de la personnalité, développe la culture personnelle, la capacité de concentration et de mémoire. Les prolongements attendus de cette formation sont la pratique amateur ou l'orientation professionnelle, conformément à la Charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre, publiée par le ministère de la culture »

Circulaire N° 2007-020, du 18 janvier 2007

ETABLISSEMENTS PARTENAIRES (PARCOURS DANSE)

CITE DES ARTS Danse, Musique, Théâtre

Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier3M

13 avenue du Professeur Grasset – 34 000 MONTPELLIER

Contact 04 99 54 77 77 / scolarite.crr@montpellier3m.fr

www.conservatoire.montpellier3m.fr

Pour l'année scolaire 2024/25 :

Enseignement général	ETABLISSEMENT SCOLAIRE
Collège	<p>Collège JEU DE MAIL 3-5 avenue Emile Bertin Sans 34090 Montpellier Tel : 04.67.52.11.50 Fax : 04.67.52.30.82</p> <p>ce.0340998@ac-montpellier.fr</p>
Lycée	<p>Cité Scolaire Georges CLEMENCEAU 31, Bd Clemenceau 34060 Montpellier Cedex 2 Tel : 04.67.06.03.33 Fax : 04.67.92.84.19</p> <p>ce.0340039h@ac-montpellier.fr</p>

CURSUS ET PLANNING

CHAD Collège

A partir de la 6^e, les élèves peuvent disposer d'un aménagement horaire réparti sur trois demi-journées.

- Le professeur d'éducation musicale (collège) assure une heure d'enseignement dédié sur le volume global prévu dans le cadre du dispositif.
- L'enseignement au conservatoire comprend la pratique chorégraphique (une discipline dominante : classique ou contemporain, des disciplines complémentaires), la formation musicale danseur, la culture chorégraphique et l'histoire de la danse.
- Les élèves danseur(euse)s déjà inscrit(e)s en cursus traditionnel dans un conservatoire (hors CHAD) peuvent se présenter en horaires aménagés à tout moment de leur scolarité, sous réserve de place disponible dans le niveau souhaité et suivant l'avis de la commission d'affectation.

	6e	5e	4e	3e	Lycée
Enseignement chorégraphique	5h	6h	7h	8h30	10h
Formation musicale Danse	1h	1h30			
Culture chorégraphique Histoire de la danse	1h	1h	1h30		En 1 ^{ère} et Terminale : sessions (10h/an)
AAFCMD					2h
Complémentaire (Pilate, Munzfloor)					1h30
Parcours jazz (facultatif)					2h30
Education musicale (collège)	1h	1h	1h	1h	
Education musicale et chorégraphique					
Total	8h		9h30		

Horaires donnés à titre indicatif et sujet à modification

Filière S2TMD Lycée

- La filière S2TMD (Sciences et Techniques Théâtre Musique et Danse) permet la valorisation d'un parcours artistique dans le cadre des études générales et du baccalauréat.
- Le bac S2TMD vise une poursuite d'étude en Classe préparatoire à l'Enseignement Supérieur et/ou en écoles supérieures (Conservatoires supérieurs, CNDC d'Angers, Pôle supérieur, Centres de formation chorégraphiques, Universités) en France ou à l'étranger.
- La 2nde de cette filière S2TMD est une 2nde Générale avec une option « culture et pratique de la danse » renforcée au Conservatoire et débouche sur une 1^{ère} S2TMD ou une 1^{ère} générale.
- Le bac S2TMD se prépare en 2 ans, après une 2nde générale et technologique ; Ce bac comprend deux types d'enseignements : des enseignements généraux (commun à toutes les séries) et des enseignements de spécialités, spécifiques à la série S2TMD.
- En 1^{ère} S2TMD, les élèves suivent un cours d'Economie et Droit du Spectacle Vivant (EDES) dans lequel ils étudient les pratiques et politiques culturelles, l'économie et les métiers du spectacle vivant.
- Les élèves danseurs intégrant le conservatoire, en fonction de leur parcours antérieur, sont susceptibles de suivre les cours de Formation Musicale Danse et d'Histoire de la danse.

MODALITES D'INSCRIPTION

1. Dépôt du dossier de candidature

Période de retrait de dossier et d'inscription :

- Collège et lycée : **du lundi 31 janvier au vendredi 1^{er} mars 2024**

Le dossier d'inscription au test d'entrée est accessible sur le site internet de l'Académie (DSDEN34)

2. Procédures de recrutement

Après dépôt du dossier de candidature, voici la procédure de recrutement :

CHAD Collège :

- Mise en situation : cours/atelier collectif pour les candidats externes
- Avis écrit de l'équipe pédagogique pour les candidats en interne

Filière S2TMD – classes chorégraphiques :

- Mise en situation pour les candidats externes :
 - ✓ cours/atelier collectif
 - ✓ suivi d'un entretien
- Avis écrit de l'équipe pédagogique pour les candidats en interne

3. Commission d'admission en mai

Une commission mixte réunissant les établissements partenaires, sous la présidence du Directeur Académique ou de son représentant, établie la liste des candidats retenus en filières CHAD et S2TMD.

L'Académie diffuse les résultats

CALENDRIER DES PROCEDURES D'ADMISSION EN CLASSES HA

RENTREE SCOLAIRE 2024

CLASSES A HORAIRES AMENAGES – MONTPELLIER

POUR TOUTES LES CANDIDATURES

Inscription sur la plateforme DSDEN34

entre le 31 janvier et le 1er mars 2024

(aucune possibilité de prolongement)

COLLEGE

Réunion d'information (Musique et Danse) : Mardi 30 janvier à 18h00 en visio

Lien de connexion à la réunion : <https://visio->

agents.education.fr/meeting/signin/266732/creator/94005/hash/5ca619e2b75afc7889729b307eae5e78146b1398

- DANSE

Pré-inscription en ligne <https://ppe.orion.education.fr/occitanie/itw/answer/s/Sh92E4oi2n/k/9m6tOgV>

Tests Danse (cours/ateliers collectifs) :

- Danse contemporaine :
samedi 23 mars 2024 (matin à partir de 9h) – Studio danse - Cité des Arts
- Danse classique :
samedi 30 mars 2024 (matin à partir de 9h) – studio danse - Cité des Arts

Les résultats seront communiqués par les services de la Direction Académique

LYCEE

Réunion d'information : Mercredi 10 janvier 2024 à 18h – Auditorium Varèse - Cité des Arts

- DANSE

Dépôt de candidature : du 31 janvier au 01 mars 2024

Pré-inscription en ligne : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/candidature-s2md-montpellier-2024>

Tests Danse (cours/ateliers collectifs pour les candidats externes au CRR) :

- Danse contemporaine :
samedi 23 mars 2024 (après-midi à partir de 13h/13h30) - Cité des Arts
- Danse classique :
samedi 30 mars 2024 (après-midi à partir de 13h/13h30) - Cité des Arts

Les résultats seront communiqués par les services de la Direction Académique